

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00774

Numéro SIREN : 820 971 083

Nom ou dénomination : 22 BARBER STREET

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002668



Mohamed CHAFCHAFI  
Président-Associé unique  
SASU 22 BARBER STREET

# COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/05/2019 au 30/04/2020

## **SASU 22 BARBER STREET**

22 rue Gambetta  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 0652115364

APE : 9602A  
Siret : 82097108300010

**Cabinet Raphaële-Marie DURON-RAZIA**

*Expert-comptable inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes*



 **Sommaire**

<b>1. Etats de synthèse des comptes</b>	<b>1</b>
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>19</b>
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	24
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>27</b>
<b>Annexes fiscales libres</b>	<b>39</b>



# COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/05/2019 au 30/04/2020

Etats de synthèse des comptes



## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 04/09/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 22 BARBER STREET relatifs à l'exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	<b>Montants en euros</b>
Total bilan	11 290
Chiffre d'affaires	41 826
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>1 687</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

La qualité de la gestion administrative ne nous permet pas de nous assurer des éléments suivants :

- exhaustivité des pièces comptables ;
- matérialité des pièces comptables ;
- réalité des opérations comptables. »

Fait à SAINT-ETIENNE

Le 25/11/2020

DURON-RAZIA Raphaële-Marie  
Expert-Comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/04/2020	Net 30/04/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 160	462	698	931
Autres immobilisations corporelles	745		745	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 905</b>	<b>462</b>	<b>1 443</b>	<b>931</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	474		474	367
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	5 697		5 697	603
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 611		3 611	2 736
Charges constatées d'avance (3)	65		65	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 847</b>		<b>9 847</b>	<b>3 706</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 752</b>	<b>462</b>	<b>11 290</b>	<b>4 636</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	30/04/2020	30/04/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		265
Report à nouveau	-6 278	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 687</b>	<b>-6 543</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-4 481</b>	<b>-6 168</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	856	129
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 256	5 168
Dettes fiscales et sociales	7 658	5 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>15 770</b>	<b>10 804</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 290</b>	<b>4 636</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 770	10 804
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/04/2020	30/04/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	41 826		41 826	31 155
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>41 826</b>		<b>41 826</b>	<b>31 155</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 919	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 196	
Autres produits			1	1
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>50 942</b>	<b>31 156</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 468	2 396
Variations de stock			-107	-157
Autres achats et charges externes (a)			17 547	13 829
Impôts, taxes et versements assimilés			734	435
Salaires et traitements			26 267	16 012
Charges sociales			2 400	2 754
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			233	229
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>48 550</b>	<b>35 499</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 392</b>	<b>-4 343</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>				
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 392</b>	<b>-4 343</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/04/2020	30/04/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>13</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	717	2 200
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>717</b>	<b>2 200</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-705</b>	<b>-2 200</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>50 955</b>	<b>31 156</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>49 267</b>	<b>37 699</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 687</b>	<b>-6 543</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



# COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/05/2019 au 30/04/2020

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 22 BARBER STREET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2020, dont le total est de 11 290 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 687 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 160	745		1 905
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>1 160</b>	<b>745</b>		<b>1 905</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	230	233		462
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>230</b>	<b>233</b>		<b>462</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>1 443</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		745		745
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>745</b>		<b>745</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 761 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 697	5 697	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	65	65	
<b>Total</b>	<b>5 761</b>	<b>5 761</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	1 111
Divers - produits à recevoir	2 725
<b>Total</b>	<b>3 837</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 770 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 256	7 256		
Dettes fiscales et sociales	7 658	7 658		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	856	856		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>15 770</b>	<b>15 770</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	856			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 856 euros.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 947
Dettes provis. pr congés à payer	1 855
Charges sociales s/congés à payer	197
Etat - autres charges à payer	144
<b>Total</b>	<b>4 143</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	65		
<b>Total</b>	<b>65</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	41 826		41 826
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>41 826</b>		<b>41 826</b>

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



# COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/05/2019 au 30/04/2020

[Détail des comptes](#)

## Bilan détaillé

### ACTIF

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/04/2020	Net 30/04/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
215700 - Agenct.aménagt.mat. & outil. indust	1 160,44		1 160,44	1 160,44
281500 - Amortis. matériel et outillage		462,01	-462,01	-229,92
	1 160,44	462,01	698,43	930,52
Autres immobilisations corporelles				
218400 - Mobilier	745,00		745,00	
281840 - Amortis. mobilier		0,41	-0,41	
	745,00	0,41	744,59	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 905,44</b>	<b>462,42</b>	<b>1 443,02</b>	<b>930,52</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
310000 - Stocks matières premières	474,00		474,00	367,00
	474,00		474,00	367,00
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	360,00		360,00	
438700 - Charges sociales - produits à recev	1 111,21		1 111,21	
441700 - Subventions d'exploitation	1 500,00		1 500,00	
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices				603,00
468700 - Divers - produits à recevoir	2 725,49		2 725,49	
	5 696,70		5 696,70	603,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				


**Bilan détaillé**

	<b>Brut</b>	<b>Amortisseme Dépréciation</b>	<b>Net 30/04/2020</b>	<b>Net 30/04/2019</b>
Disponibilités				
512181 - LCL	1 664,67		1 664,67	980,04
531000 - Caisse	1 946,69		1 946,69	1 755,90
	3 611,36		3 611,36	2 735,94
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - Charges constatées d'avance	64,51		64,51	
	64,51		64,51	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 846,57</b>		<b>9 846,57</b>	<b>3 705,94</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 752,01</b>	<b>462,42</b>	<b>11 289,59</b>	<b>4 636,46</b>
<i>(1) Dont droit au bail</i>				
<i>(2) Dont à moins d'un an (brut)</i>				
<i>(3) Dont à plus d'un an (brut)</i>				

## Bilan détaillé

### PASSIF

	30/04/2020	30/04/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	100,00	100,00
	100,00	100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	10,00	10,00
	10,00	10,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - Autres réserves		265,36
		265,36
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-6 277,78	
	-6 277,78	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 687,05</b>	<b>-6 543,14</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-4 480,73</b>	<b>-6 167,78</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
455100 - C/C CHAFCHAFI Mohamed	856,34	128,52
	856,34	128,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	5 309,44	968,27
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 946,88	4 200,00
	7 256,32	5 168,27
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - rémunérations dues	2 064,54	686,14
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	1 855,00	841,00
431000 - Sécurité sociale	1 008,33	1 579,00
437200 - Caisse de retraite salariés	2 224,24	2 037,03
437800 - Autres caisses	164,88	76,28
438200 - Charges sociales s/congés à payer	197,00	143,00


**Bilan détaillé**

	30/04/2020	30/04/2019
448600 - Etat - autres charges à payer	143,67	145,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 657,66	5 507,45
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	15 770,32	10 804,24
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 289,59</b>	<b>4 636,46</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 770,32	10 804,24
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	30/04/2020	30/04/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
706000 - Prestations de services	41 826,00		41 826,00	31 155,00
	41 826,00		41 826,00	31 155,00
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>41 826,00</b>		<b>41 826,00</b>	<b>31 155,00</b>

	30/04/2020	30/04/2019
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740001 - Fonds solidarité COVID	1 919,00	
	1 919,00	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	3 861,21	
791001 - Remboursement chômage partiel	3 334,44	
	7 195,65	
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	0,99	0,82
	0,99	0,82
<b>Total produits d'exploitation (1)</b>	<b>50 941,64</b>	<b>31 155,82</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
601000 - Achats matières premières	1 468,15	2 396,17
	1 468,15	2 396,17
Variations de stock		
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fourn	-107,00	-157,00
	-107,00	-157,00
Autres achats et charges externes (a)		
606120 - Electricité	1 165,05	1 441,80
606320 - Fourniture petit équipement	1 094,36	870,73
606400 - Achats fournitures administratives		163,26
613200 - Locations immobilières	5 820,00	6 305,00
613510 - Locations de matériel technique	143,08	
614000 - Charges locatives & copropriété	180,00	195,00
615580 - Entretien réparation divers	30,00	18,00
616000 - Primes d'assurance	372,67	344,74
616400 - Assurance téléphone	52,92	52,92
622601 - Honoraires comptables	2 400,00	2 700,00
622602 - Honoraires social	2 249,52	
625100 - Voyages et déplacements		3,15
625700 - Réceptions	34,02	169,39
626200 - Téléphone	1 059,36	720,98
626300 - Abonnement planity	1 033,74	
626400 - Logiciel caisse	930,00	
627800 - Autres services bancaires	981,97	843,64
	17 546,69	13 828,61
Impôts, taxes et versements assimilés		
633300 - Formation continue (organisme)	300,00	
635110 - Contribut° économique territoriale	433,67	435,00



## Compte de résultat détaillé

	30/04/2020	30/04/2019
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>12,88</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
671200 - Pénalités et amendes	717,41	2 200,09
	717,41	2 200,09
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>717,41</b>	<b>2 200,09</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-704,53</b>	<b>-2 200,09</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>50 954,52</b>	<b>31 155,82</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>49 267,47</b>	<b>37 698,96</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 687,05</b>	<b>-6 543,14</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

# COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/05/2019 au 30/04/2020

**Liasse fiscale**



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD  
2020

Exercice ouvert le	01/05/2019	et clos le	30/04/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SASU 22 BARBER STREET	
SIRET	8 2 0 9 7 1 0 8 3 0 0 0 1 0
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
22 rue Gambetta	
42000 SAINT-ETIENNE	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Coiffure	<input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	0
Bénéfice imposable à 15 %	0
Bénéfice imposable à 28%	
Déficit	0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 <b>Plus-values</b>	
PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15 %
Autres PV imposables à 19%	PV exonérées art. 238quindecies
3 <b>Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
4 <b>Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/>	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : MME DURON-RAZIA Raphaële-Marie	
6 avenue de la Libération 42000 Saint-Etienne	
Tél : 04.77.01.52.51	
- du conseil : .....	
Tél : .....	
- du CGA ou du viseur conventionné : .....	
Tél : .....	
- N° d'agrément : .....	



Désignation de l'entreprise SASU 22 BARBER STREET			Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise 22 rue Gambetta 42000 SAINT-ETIENNE							
Numéro SIRET* 8 2 0 9 7 1 0 8 3 0 0 0 1 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12					
			Exercice N clos le 30/04/2020				
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	1 905	030	462	1 443
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	1 905	048	462	1 443
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	474	052		474
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
			Autres* (3)	072	5 696	074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	3 611	086		3 611
	Charges constatées d'avance *		092	64	094		64
Total II		096	9 846	098		9 846	
Total général (I + II)		110	11 752	112	462	11 289	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			100	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			10	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134			( 6 277 )	
	Résultat de l'exercice		136			1 687	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			( 4 480 )	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			7 256	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		856	8 514	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			15 770		
Total général (I + II + III)		180			11 289		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	745	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 22 BARBER STREET

Néant \*Exercice N clos le  
30/04/2020**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210				
			dont export								
	Production vendue	{ biens services*			215		214				
			intracommunautaires			217		218	41 826		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, )						222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production						224			
	Subventions d'exploitation reçues							226	1 919		
Autres produits							230	7 196			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	50 941		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	1 468			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	( 107)			
	Autres charges externes* :	( dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )						242	17 546		
	Impôts, taxes et versements assimilés					243	433	244	733		
		( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )									
	Rémunérations du personnel*							250	26 266		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	2 400		
	Dotations aux amortissements*							254	232		
	Dotations aux provisions							256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				259		262	9		
					260						
	Total des charges d'exploitation (II)							264	48 550		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								270	2 391		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)	280			
	Produits exceptionnels						(IV)	290	12		
	Charges financières						(V)	294			
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				347		(VI)	300	717	
						348					
	Impôts sur les bénéfices*							(VII)	306		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>								310	1 687		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			1 687	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318			
	Provisions non déductibles*							322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)							324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	717		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option				Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987				342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit								346	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)								655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)								643	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)								645	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)								647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)								648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite								641		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352	485	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :								356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... 4 912 ..... dont imputés sur le résultat :										360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370		372	





Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 22 BARBER STREET

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 160	442		444		446	1 160		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	745	474		476	745		
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
	<b>TOTAL</b>	490	1 160	492	745	494		496	1 905		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	229	532	232	534		536	462		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	<b>TOTAL</b>	570	229	572	232	574		576	462		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579	Régularisations	590	583	594	595			
	<b>TOTAL</b>				596	585	597	599			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 22 BARBER STREET

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Immob. incorporelles	700		705		2				
Terrains	710		715		3				
Constructions	720		725		4				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6				
Matériel de transport	750		755		7				
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				
<b>TOTAL</b>	770		775		780				
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>		982	4 912	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés		983	4 85	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables		984	4 426						
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870	4 426						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société )

1	(1)
1	

Néant 

EXERCICE CLOS LE 30/04/2020

N° SIRET 8 2 0 9 7 1 0 8 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 22 BARBER STREET

ADRESSE (voie) 22 rue Gambetta

CODE POSTAL 42000

VILLE SAINT-ETIENNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique CHAFCHAFI Prénom(s) Mohamed  
 Nom marital  % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100  
 Naissance : Date 02021994 N° Département 42 Commune SAINT-PRIEST-EN-JAREZ Pays   
 Adresse : N° 30 Voie boulevard alexandre de fraysinettes  
 Code Postal 42000 Commune SAINT-ETIENNE Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.



**22 BARBER STREET**  
**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle**  
**au capital de 100 euros**  
**Siège social : 22 RUE GAMBETTA, 42000**  
**SAINT-ETIENNE**  
**RCS Saint-Etienne B 820 971 083**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2020**

Le trente novembre deux-mille-vingt à dix heures, l'associé unique en assemblée générale ordinaire annuelle a voté ce qui suit.

**Président de séance**

*Monsieur Mohamed CHAFCHAFI* représentant la société, préside la séance en qualité de président associé unique.

Le Président constate la présence de l'associé unique, l'assemblée peut valablement délibérer.

En application des statuts, vous trouverez ci-joint :

- Les comptes annuels arrêtés au 30/04/2020.

Conformément aux dispositions statutaires, les comptes annuels ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition de l'associé qui a pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30/04/2020 ;
- Affectation des résultats ;

**Ouverture de la discussion**

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

## PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30/04/2020, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1687 (*mille six cent quatre-vingt-sept euros*).

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

## DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1687 (*mille six cent quatre-vingt-sept euros*) euros de la manière suivante :

Il a été proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1687 (*mille six cent quatre-vingt-sept euros*) euros, outre la réserve légale à concurrence de 10% du capital social, soit à hauteur de 10 (dix) euros, à la diminution du report à nouveau déficitaire de l'exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à Onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président - associé unique.

Président de la séance



Président - associé unique

